

Que nous recevons avec respect et étudierons avec soin les mesures importantes que Son Excellence voudra bien nous faire soumettre, y compris tous projets de loi pour la liquidation des affaires des banques et compagnies légalement constituées, devenues insolvables; pour la modification de l'acte des chemins de fer de 1879; pour la révision et la refonte des lois se rapportant aux chemins de fer du gouvernement; et pour modifier et améliorer, sous plusieurs rapports, la loi criminelle.

Que nous sommes heureux d'être informés que Son Excellence a maintenant grand espoir de réussir à mettre sur un meilleur pied la question de la naturalisation des immigrants allemands; et que toute mesure qui nous sera soumise à cet effet, ainsi que tous les documents qui s'y rapporteront, recevront notre considération la plus sérieuse.

Que Son Excellence peut être convaincue que nous donnerons toute notre attention aux sujets mentionnés par Elle, ainsi qu'à tout ce qui peut affecter la prospérité et le bien-être de la Puissance.

Ordonné—Que chaque paragraphe de la dite motion soit mis aux voix.

Et le premier paragraphe et les suivants étant lus de nouveau, et mis aux voix séparément; la Chambre se divise,—et la motion est résolue affirmativement.

Résolu,—Que la dite résolution soit renvoyée à un comité spécial composé de Sir John A. Macdonald, Sir Leonard Tilley, Sir Charles Tupper, Messieurs Langevin, Beatty et Vanasse, afin de préparer et rapporter le projet d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux chambres du parlement, en conformité de la dite résolution.

Sir John A. Macdonald, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, fait rapport que le comité a préparé une adresse en conséquence, laquelle est lue comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de Lorne) chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand'Croix de l'Ordre Distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada assemblées en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions Votre Excellence des félicitations qu'Elle nous adresse sur l'abondante récolte que la Providence a donnée au Canada, ainsi que sur le retour incontestable de notre prospérité commerciale et le développement évident de nos différentes industries.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que, pendant la vacance, ses aviseurs ont cru que le temps était venu de faire un nouvel effort pour donner suite au désir déjà manifesté par le Parlement de voir construire et exploiter le chemin de fer du Pacifique Canadien par une compagnie légalement constituée, aidée d'octrois en argent et en terres, plutôt que par le gouvernement lui-même; qu'en conséquence trois des ministres de Votre Excellence se sont rendus en Angleterre pour entamer des négociations dans ce but; que leurs efforts ont été couronnés de succès, et qu'un contrat a été effectué, sujet à l'approbation du Parlement, avec des hommes qui occupent une haute position financière en Europe, aux *Etats-Unis* et dans le *Canada*, pour exécuter rapidement et exploiter permanemment cette grande entreprise nationale.

Nous ne manquerons pas de donner au contrat et aux documents s'y rattachant, qui, ainsi que Votre Excellence a bien voulu nous le dire, nous seront soumis sans délai, cette prompte et sérieuse attention que Votre Excellence nous demande d'y apporter.